

Signataire : Arber Jahija

Date de dépôt : 13 novembre 2024

Question écrite urgente

Nouveau terrain d'entraînement du SFC à Vessy : le canton a-t-il bien expliqué aux autorités de la Ville de Genève les différences entre des infrastructures sportives professionnelles et amatrices ?

Le nouveau terrain d'entraînement du SFC tant attendu par la mythique formation genevoise vient tout juste d'être inauguré, aménagé par les services de la Ville de Genève propriétaire des lieux (avec l'argent du canton), sur le complexe sportif de Vessy, à l'issue d'un protocole d'accord triparti (canton, Ville, club) paraphé en 2022.

Etant donné la situation précaire et indigne de son rang dans laquelle se trouvait l'équipe première du SFC depuis plusieurs années sans stade d'entraînement fixe spécifiquement dédié, la mise à disposition pendant 10 ans d'un terrain dans l'enceinte sportive de Vessy constitue une très bonne option.

Toutefois, on regrette que la fonctionnalité du lieu ne se prête qu'à moitié à un usage par des joueurs professionnels dont les besoins spécifiques ne sont pas tout à fait identiques à ceux des sportifs amateurs, ce que les autorités de la Ville de Genève, en leur qualité de maître d'ouvrage, semblent ne pas avoir assimilé dans l'élaboration du projet.

Certes, le nouveau terrain du SFC bénéficie également d'une zone d'entraînement pour les gardiens, ainsi que d'une zone de rangement des buts et même d'un local de 30 m² situé sur le parking pour stocker le matériel d'entraînement et d'entretien du terrain. En revanche, il n'existe aucun accès aux douches pour les athlètes, ni à de simples vestiaires, ou à un parking sécurisé, pas plus qu'à une salle de musculation, ce qui constitue pourtant les

QUE 2137 2/2

normes élémentaires d'hygiène et d'une installation sportive adéquate pour une équipe professionnelle.

Un sacré manège pour les joueurs servettiens qui ont désormais le choix entre venir à l'entraînement déjà habillés, ou se changer à Vessy derrière les buissons, avant de repartir sans se laver après l'effort! Dans de telles conditions qui correspondent aux pratiques répandues dans le sport amateur, nul doute qu'il sera difficile aux recruteurs d'attirer au sein de l'effectif grenat de nouveaux talents habitués aux plus hauts standings internationaux.

Pour couronner le tout, on assiste au comble du grotesque, avec des agents contractuels de la Fondation des parkings entraperçus en train de tenter de verbaliser les véhicules des sportifs d'élite servettiens pendant leurs entraînements sur leur terrain de Vessy!

En conséquence, mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- Est-ce que la Ville de Genève a bien été informée par le canton, en amont du projet, des besoins spécifiques nécessaires à l'accueil d'une équipe sportive professionnelle, en termes d'infrastructures adaptées ?
- Pourquoi la planification de ce projet à 8 millions de francs n'a-t-elle pas inclus les installations sportives adaptées à l'entraînement d'athlètes d'élite, comme un parking sécurisé réservé, une salle de musculation, un vestiaire avec douches, etc. ?
- La mise à disposition gratuite par le canton et la Ville de Genève d'infrastructures sportives adaptées à l'équipe première du SFC ne devrait-elle pas inclure l'accès à ce type d'installations au moins pour toute la durée de leurs entraînements?
- Peut-on savoir de manière détaillée comment la Ville de Genève a dépensé l'argent du canton pour réaliser le projet ?
- Que prévoit le protocole d'accord triparti concernant l'entretien du terrain d'entraînement du SFC à Vessy ?
- Au vu du protocole d'accord prévoyant que la Ville de Genève récupèrera le terrain d'entraînement du SFC à Vessy dans 10 ans, le canton ne s'est-il pas laissé quelque peu gruger dans cette « collaboration » ?